

BIEN CHOISIR VOTRE RANDONNÉE

Niveaux

Les randonnées pédestres sont classées par ordre de difficultés et différenciées par des couleurs dans la fiche pratique de chaque circuit. Nous suivons en cela, les recommandations de la FF Randonnée.

Avec parfois des endroits assez sportifs ou des dénivelés.

Difficile : plus de 4 h de marche. Pour randonneur expérimenté et sportif. L'itinéraire est long ou difficile (dénivelé, passages délicats), ou les deux à la fois.

Très facile : moins de 2 h de marche. Idéale à faire en famille, sur des chemins bien tracés.

Durée de la randonnée : La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelées et des éventuelles difficultés.

Les temps de parcours sont calculés sans les arrêts.

Facile : moins de 3 h de marche. Peut être faite en famille. Sur des chemins, avec quelquefois des passages moins faciles.

Moyen : moins de 4 h de marche. Pour randonneur habitué à la marche.

Balilage

Suivez le balilage pour rester sur le bon chemin

Balilage des sentiers	Sentiers de pays et PR®	GRP®	GR®	VTT	Equestre
Bonne direction	→	→	→	→	→
Tourner à gauche	↙	↙	↙	↙	↙
Tourner à droite	↘	↘	↘	↘	↘
Mauvaise direction	✗	✗	✗	✗	✗

GR®, GRP® et PR® sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Recommandations utiles

Météo 08 92 68 02 64
Appel d'urgence européen 112

Renseignez vous sur la météo.

Parcourir les chemins de Nive-Adour-Ursuya nécessite d'adopter un comportement respectueux envers la nature et les hommes et femmes qui font vivre ce territoire.

Respectez les activités et les hommes

Pensez à refermer les barrières.

Évitez de partir en randonnée avec votre chien.

Dans tous les cas, tenez-le en laisse.

Il est important que quelques règles soient respectées.

Préservez la nature

Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets.
Respectez la faune et la flore.
Restez sur les sentiers balisés.

Les feux sont interdits
Respectez les propriétés privées qui bordent les itinéraires

Attention !

A la saison de la chasse à la palombe et en période d'écobuage, certains itinéraires sont à éviter. Se renseigner auprès de la Mairie, tél. 05 59 31 55 10.

Préservez-vous

Ne partez pas sans le matériel nécessaire.
Évitez de partir seul.
Ne buvez pas l'eau des ruisseaux.

Nive Adour

Bienvenue en Nive-Adour ! Entre côte basque et pays basque intérieur, entre fleuve Adour et premiers massifs pyrénéens, nous vous proposons de découvrir notre réseau qui compte plus de 335 km de sentiers balisés. Adaptés aussi bien aux familles qu'aux sportifs, les circuits ont été soigneusement sélectionnés pour révéler nos richesses naturelles et patrimoniales. A pied, en VTT ou à cheval, vous n'avez que l'embaras du choix !

Alors, que vous soyez amoureux de la nature, de l'histoire, ou plutôt sportif, ces idées balades sauront vous ravir !



Ce dépliant a été réalisé par la Mairie de Lahonce.



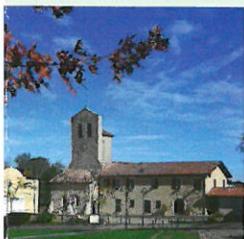
Lahonce Lehuntze

PAYS-BASQUE

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



Circuits de découverte



Réalisation ©ASP Edition WEB - 03/2014 - 05 59 03 35 62 - Graphiste Benoît Bernardin - Document non contractuel - Sous réserve d'erreur typographique

Départ **Lac Arbéou**

1h30

VTT

5 km

10 m

GPS de départ
30T-629307-4816813

Balisage

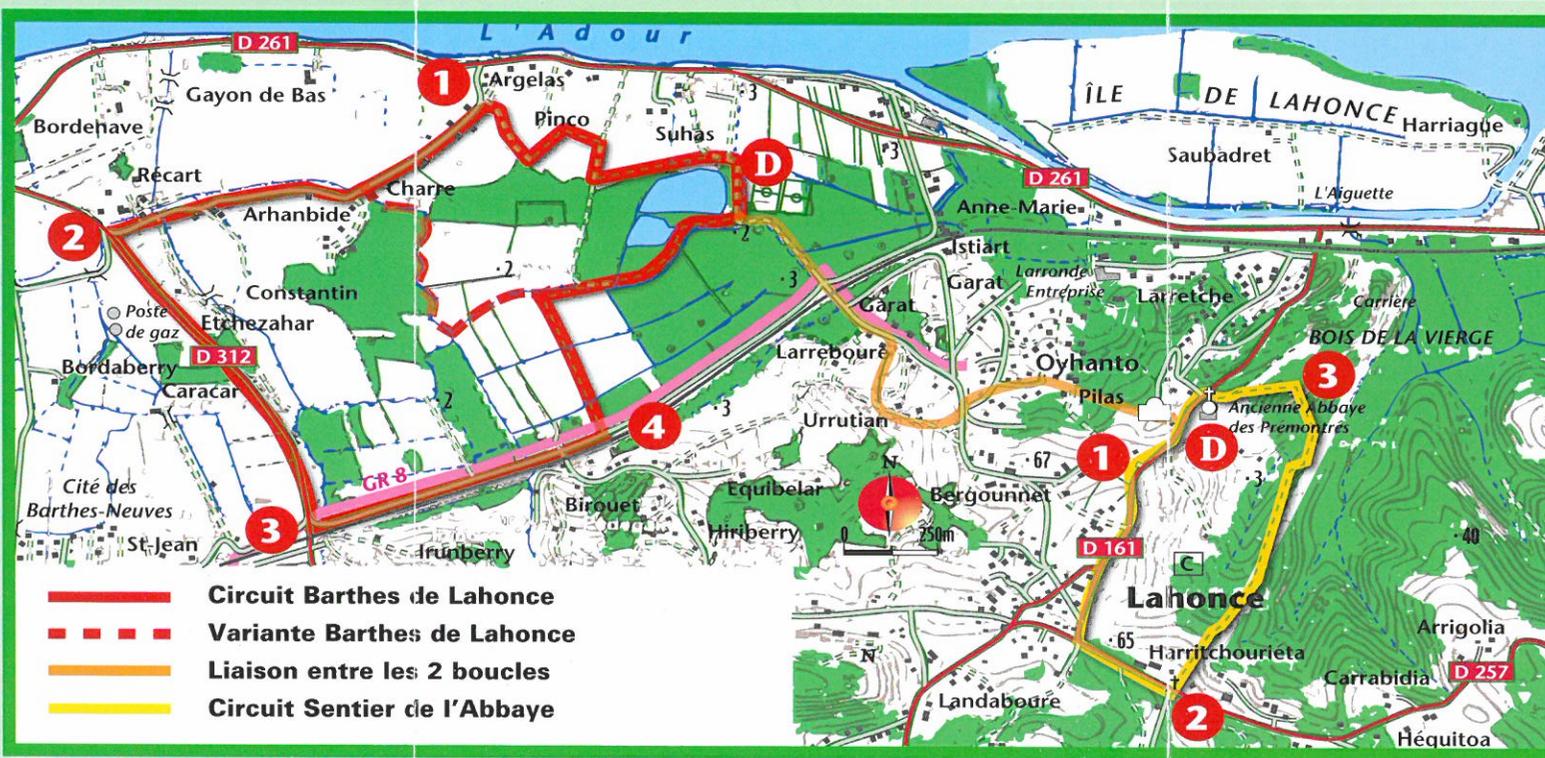
D à 1

1 à 2

2 à D

A ne pas manquer

- le Circuit de Découverte de l'Adour Maritime



Circuit Barthes de Lahonce

Variante Barthes de Lahonce

Liaison entre les 2 boucles

Circuit Sentier de l'Abbaye

Abbaye de Lahonce,
au centre bourg du village.

1h00

2,5 km

90 m

GPS de départ
30T-630438-4816120

Balisage

D à 1

1 à 2

2 à D

A ne pas manquer

- La chapelle du bois de la Vierge, XV^e siècle

- Accès :** Depuis la place du village, descendre par la D161, puis tourner à gauche sur la D 261 vers le Port de L'Aiguette. Continuer et tourner à gauche au panneau indiquant le Lac Arbéou.
- D** 30T-629307-4816813 Longer le lac par la droite et s'avancer dans la barthe. Passer devant la maison Pinco.
- 0h15** 1 30T-628697-4816931 Rejoindre la route goudronnée et l'emprunter sur la gauche jusqu'au chemin de fer.
- 0h30** 2 30T-627797-4816558 Tourner à gauche et longer le chemin de fer jusqu'à rejoindre le tracé du GR8.
- 0h50** 3 30T-628315-4815811 Bifurquer à gauche sur le GR8, tout en suivant la voie ferrée.
- 1h10** 4 30T-629034-4816082 Prendre à gauche dans la barthe puis à droite pour rejoindre le lac Arbéou.

- D** • **Liaison entre les 2 boucles (environ 1km, 20mn)**
Depuis la place du village, contourner l'alimentation à droite, descendre vers le bois et suivre le sentier boisé. Continuer tout droit jusqu'à prendre la passerelle en bois qui conduit au lotissement Oyhanto. Remonter vers le haut du lotissement. A l'intersection prendre la côte qui monte sur environ 25 mètres et emprunter la première rue à droite. Au bout du chemin à gauche, entrer dans un espace boisé et suivre avec précaution le chemin balisé qui traverse une zone à la végétation remarquable. Continuer sur ce sentier en direction du passage à niveau puis du lac Arbéou.
- **Variante et extension balade du tour du lac (30mn)**
Continuer le parcours « Barthes de Lahonce » en contournant le lac. Prendre un des sentiers qui permet de prolonger la balade à l'intérieur des Barthes. Cette boucle permet de longer les canaux et de retrouver le chemin Recart pour revenir vers le lac.

- D** 30T-630438-4816120 Depuis la place de l'Abbaye, remonter sur la départementale jusqu'au croisement avec une croix. Passer devant un point de vue sur l'Adour.
- 0h05** 1 30T-630329-4816005 Continuer tout droit sur la D161 jusqu'au croisement avec la D 257. Emprunter la route sur la gauche sur 270 mètres.
- 0h25** 2 30T-630434-4815406 A hauteur de la maison Harrichourieta, prendre à gauche et traverser le bois sur 800 mètres. Passer derrière l'Abbaye.
- 0h45** 3 30T-630812-4816098 Rejoindre le chemin qui passe derrière l'abbaye et l'ancien cimetière pour retrouver la départementale et la remonter jusqu'au point de départ.
- * Cette boucle peut être parcourue en sens inverse ce qui favorise la vue panoramique sur le fleuve.*